

MARCHE DE PRESTATION INTELLECTUELLE

APPEL A CANDIDATURES (AAC)

Maître d'ouvrage :

Syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière

Objet de la consultation :

**« mission de conseil pour
l'agencement et les choix de
mobilier de l'accueil de la maison
du Parc de Fédrun, propriété du
syndicat mixte du Parc naturel
régional de Brière »**

Date et heure limites de réception des offres : Vendredi 21 juin 2019 à 15h

Syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière

214 rue du Chef de l'île

44720 SAINT JOACHIM

Tél : 02.40.91.68.68



Une autre vie s'invente ici



Contexte

Les Parcs naturels régionaux ont notamment pour missions la valorisation des patrimoines naturels, paysagers et culturels ; ils contribuent à l'accueil, l'éducation et l'information du public.

Le syndicat mixte du Parc, en complémentarité avec la compétence de promotion touristique des Office de Tourisme (OT) issue de la Loi NOTRe, se positionne sur la médiation sur les patrimoines, et le caractère durable de l'offre touristique via notamment son label « Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD) ».

A cet effet, le Syndicat mixte du Parc a engagé plusieurs opérations (observatoire de la Réserve naturelle régionale Marais de Brière, sites d'interprétations, Immersion en Brière) visant à développer ses outils et permettre ainsi aux différents acteurs touristiques de promouvoir cette nouvelle offre territoriale.

Le syndicat mixte du Parc a deux pôles majeurs en termes d'attractivité touristique :

- D'un côté, le village de Kerhinet situé sur la commune de St Lyphard dans lequel la fonction d'accueil est assurée par l'Office de tourisme Intercommunal La Baule/Guérande.
- De l'autre côté, le secteur Ile de Fédrun/Rozé, situé respectivement sur les communes de St Joachim et St Malo de Guersac, où la fonction d'accueil est dispersée entre plusieurs équipements.



C'est pourquoi, le syndicat mixte du Parc souhaite adapter l'organisation et la configuration de son siège administratif (maison du Parc de Fédrun) afin d'améliorer cette fonction d'accueil et de médiation de ce côté du territoire. Des travaux ont ainsi été entrepris en 2019 pour adapter l'accueil de ce bâtiment et seront réceptionnés au début de l'été 2019.

La direction du syndicat mixte du parc souhaite s'appuyer sur une mission de conseil pour optimiser ce nouvel espace tant dans l'agencement que dans les choix de mobilier.

Précision : la mission de conseil porte uniquement sur les aspects mobiliers et non sur les aspects immobiliers.

Fonctions de la maison du parc de Fédrun

La maison du parc de Fédrun est destinée à accueillir le public désirant s'informer sur les découvertes et activités proposées à l'échelle du territoire.

Les choix d'agencement et de mobiliers devront permettre la cohabitation entre :

- Un espace d'accueil et de billetterie,
- Un espace d'information,
- Une boutique,
- Des locaux privatifs tel le stockage, les rangements, les bureaux de l'équipe technique du syndicat mixte du Parc, le sanitaire.

Candidatures

Visites sur site possible entre le mardi 11 juin 2019 et le vendredi 21 juin 2019 sur rendez-vous pendant les horaires d'ouverture du bâtiment (pas de rendez-vous possible les samedis et dimanches)

Date limite de réception des offres 27 juin 2019 à 15h00.

Langue pouvant être utilisées dans l'offre : français uniquement

Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 60 % : Valeur technique appréciée au regard de la prestation demandée
- 40% : Prix

La mission

Le prestataire sera amené à élaborer un projet d'agencement articulé autour de plans, d'une notice et des biens (mobiliers inclus). Ce projet :

- devra intégrer les fonctions susmentionnées,
- sera adaptée à la réglementation ERP,
- sera cohérent avec les aménagements extérieurs et intérieurs existants et ultérieurement possibles, le syndicat mixte a joint au présent appel à candidature les deux maquettes de vitrophanie qui seront installées dans le bâtiment (cf. annexe 1 et 2).
- Ne nécessitera pas de travaux de bâtiment.

Calendrier

- Notification (semaine 1)
- Visite de la maison du Parc + réunion avec le maître d'ouvrage (semaine 2)
- Elaboration d'un projet d'agencement (notice + plan) à partir des éléments déjà communiqués par le maître d'ouvrage (semaine 2 et 3)
- Envoi d'une proposition (semaine 3)
- Réunion de rendu et ajustements éventuels (semaine 4)
- Envoi de la facture par le prestataire sous réserve de la validation du maître d'ouvrage (semaine 5)

Dans le cadre du présent projet, il est exigé une compétence en scénographie, en conception d'espaces de vente avec intégration des nouvelles technologies (attractivité et services autonomes) ainsi qu'en insertion paysagère ; le candidat apportera la preuve de ces compétences. Toute entreprise compétente peut candidater ; en cas de groupement, celui-ci sera forcément solidaire.

Les demandes d'information complémentaire devront être formulées par mail à Julien LESIARD, responsable du secrétariat général (j.lesiard@parc-naturel-briere.fr).

